



Chantage agriculteur terrain constructible

Par **crealaure**, le **27/04/2017** à **12:40**

bonjourrrnj'ai eu en donation un terrain d'un peu plus d'un hectare rnqui est constructible sur 1600 mètres rnPour information rn(il semble que le terrain était déjà constructible du vivant de la personne qui à contracté le bail avec l'agriculteur)rnà ce jour je voudrais vendre la partie constructible rnrnl'agriculteur à largement dépassé son quota de sma rn(trois fois plus que le quota qui est de 1 sma)rnil veut m'empêcher de vendre et réclame 20000 euros pour la parcelle entière rnj'aimerais des conseils pour négocier sans me faire racketer rnj'ai le statut handicapé et j'ai une entreprise en liquidation rnmerci pour vos conseils rnrnmerci

Par **morobar**, le **27/04/2017** à **17:37**

Bonjour,rnPour une question aussi ardue que la résiliation d'un bail rural, avec en guise d'avenir un litige devant le tribunal paritaire des baux ruraux, c'est un avocat qu'il faut consulter, avec copie du bail, copie des plu ou POS...